



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

Avis Public est par la présente donné :

Qu'une demande d'autorisation de démolition a été faite en conformité avec le Règlement de démolition 711-2022 et ce pour l'immeuble suivant :

Un bâtiment principal portant le numéro d'immeuble 6345-6347, rue Principale et le numéro de lot 4 631 179 du cadastre du Québec.

Que le bâtiment est la propriété d'Elena Prigorscaia qui a présenté ladite demande.

Que toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis de l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à la Municipalité au 6230, rue de l'Hôtel-de-Ville, QC, Saint-Calixte, J0K 1Z0

Que pour la computation du délai pour s'opposer, celui-ci est calculé à partir de la date de la publication de l'avis dans la section des avis publics du site Internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Calixte, le 6 août 2025.

M. Dinu Zbona
Urbaniste et secrétaire du comité de démolition